



COLLECTIF DE SOUTIEN



Aux médias

Genève, le 18 juin 2020

Opération Papyrus – réponse aux allégations publiées par la RTS

Les associations et syndicats partenaires de l'opération Papyrus tiennent à prendre position sur les allégations portées à l'encontre de l'opération et de leur travail dans le cadre de cette dernière par le reportage de la RTS du 17 juin 2020.

Contrairement à ce que laisse entendre le reportage, l'opération a été longuement préparée (plus de six ans de travaux) et les critères à remplir étaient précis. Malgré cela, dans une opération comme celle-ci qui n'avait jamais été implémentée jusqu'alors, il est inévitable que des aspects imprévus émergent lors de la mise en œuvre. C'est pourquoi des séances techniques ont été instaurées dès le commencement de l'opération, en toute transparence. Ces dernières étaient une partie importante du dispositif, permettant notamment d'aborder les questions autour de l'interprétation des critères. S'il n'y a évidemment eu aucun passe-droit politique autour de dossiers individuels, certaines de ces questions autour de l'interprétation des critères ont été remontées au Conseil d'Etat afin de déterminer la position du canton et en vue de la concertation avec les autorités fédérales.

La surcharge de travail et les retards de l'OCPM sont connus depuis de nombreuses années et ne sont pas imputables à l'opération Papyrus. Il est inexact de prétendre que les effectifs limités ont mené à un traitement expéditif des dossiers. Selon notre expérience, les dossiers ont au contraire fait l'objet d'un traitement méticuleux tant par l'OCPM que par le SEM, ce qui a d'ailleurs mené à un retard relativement important.

Les associations et syndicats ont accompli un travail considérable de préparation et de tri, refusant jusqu'à 50% des dossiers qui leur étaient présentés parce qu'ils ne correspondaient pas aux critères. Dans le cadre de ce traitement, les associations et syndicats ont effectivement détecté des cas de tentative de fraude. Nous avons immédiatement averti l'ensemble des partenaires de ces risques et nous sommes montrés particulièrement vigilants sur ces dossiers par la suite.

Les allégations peu étayées contenues dans le reportage tentent de jeter le discrédit sur l'opération dans son ensemble, alors que ce projet est au contraire une avancée importante pour les droits des personnes migrantes et pour l'état de droit. A l'heure où la vulnérabilité des personnes sans statut légal a été mise en lumière de manière crue par la crise liée au coronavirus, il est surprenant de voir que certain-e-s n'hésitent pas à salir une opération qui a donné accès à un statut stable à des milliers de personnes présentes de longue date à Genève et bien intégrées, leur permettant enfin de défendre leurs droits.

Personnes de contact :

Marianne Halle, CCSI – 079 272 92 59

Alessandro De Filippo, Collectif de soutien aux sans-papiers – 078 768 36 86

Rémy Kammermann, CSP – 077 488 75 16

Thierry Horner, syndicat SIT – 078 751 24 40